

3 février 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur Saint-Louis du Sénégal et les relations franco-sénégalaises, à Saint-Louis du Sénégal le 3 février 2005.

Monsieur le Président de la République du Sénégal,

Messieurs les ministres,

Monsieur le président du Conseil général,

Monsieur le maire,

Saint-Lousiennes et Saint-Lousiens,

Mesdames et messieurs, mes chers amis,

Quelle joie et aussi quelle émotion d'être aujourd'hui à Saint-Louis du Sénégal ! Vos chaleureux propos de bienvenue, Monsieur le Maire, les manifestations de sympathie des Saint-Lousiens, me rappellent le propos du général de GAULLE, que vous avez vous-même évoqué et je le répète volontiers Monsieur le Maire, lorsqu'il disait en 1959 : "Il n'y a pas de ville au monde où un Français ne se sente mieux chez lui qu'à Saint-Louis !" Merci, Monsieur le Maire, de l'avoir rappelé sur votre terre.

C'est ici, il y a plus de trois cents ans, que la France et le Sénégal se sont rencontrés. Français des premiers comptoirs, Signares au sang mêlé, Africains du fleuve y ont bâti ensemble une cité du monde, ni tout à fait française, ni tout à fait africaine, unique, singulière, saint-louisienne ! Rappelons-nous. A l'aube de la Révolution de 1789 Saint-Louis adressait ses Cahiers de Doléances au Roi de France, comme le rappelait tout à l'heure votre Président. Dans les années 1850, le Gouverneur FAIDHERBE faisait de Saint-Louis la capitale des territoires qui formeront plus tard la République du Sénégal. Lors de la Guerre de 1914, le Député de Saint-Louis, Blaise DIAGNE, appela à soutenir la métropole en guerre. Cette solidarité fera que les habitants que la citoyenneté française de Saint-Louis seront reconnus comme des citoyens français.

C'est ici encore, en 1958, que le Président Léopold Sédar SENGHOR a exprimé avec force le vœu que la France et le Sénégal "vivent librement mais fraternellement unis".

Symbole de rencontre et de fraternité, cité métisse à l'hospitalité généreuse, à l'architecture si caractéristique, aux charmes toujours vivants, Saint-Louis ne s'est pas figée dans la nostalgie du passé. Depuis longtemps, elle participe aux vastes mouvements du monde : n'est-ce pas de sa base aérienne que ces grands héros aux noms couverts de gloire, MERMOZ, SAINT-EXUPERY, GUILLAUMET, entrèrent dans la légende des hommes et du ciel avec l'épopée de l'aéropostale ? Vigie face à l'Océan, avant poste à l'embouchure du grand fleuve qui remonte vers les profondeurs de l'Afrique, Saint-Louis est un lieu privilégié d'échanges. Au cours des siècles, Ghanéens, Almoravides, Maliens, Wolofs, populations du Baol mais aussi Portugais, Hollandais, Anglais, Français se sont retrouvés à Saint-Louis, s'y sont attachés et y ont fait souche.

Ce métissage culturel, selon l'heureuse expression du Président SENGHOR, se reflète dans les institutions universitaires qui ont trouvé à Saint-Louis un cadre d'accueil particulièrement favorable. Parmi celles-ci permettez-moi de citer l'Université Gaston BERGER qui symbolise cet esprit d'ouverture au monde, à l'image du grand philosophe dont elle porte le nom. A l'image aussi de son fils, l'immense chorégraphe, Maurice BEJART, qui, il y a plus de vingt ans, en créant Mudra Afrique avec Germaine ACOGNY et Doudou Ndiaye Rose, a permis de faire connaître sur les plus grandes scènes internationales, la danse et la musique contemporaines africaines.

Maurice BEJART qui n'a jamais oublié qu'il est un fils de Saint-Louis et que, comme tel, il participe à sa gloire.

participe à sa gloire.

Des générations d'hommes, de femmes, ont fait de Saint-Louis une cité à part. Je veux aujourd'hui saluer ces vieilles familles qui ont façonné son destin, leurs descendants qui y sont restés fidèles, tel mon ami André GUILLABERT que j'irai tout à l'heure saluer affectueusement. L'attrait de Saint-Louis reste tel qu'ils sont régulièrement rejoints par de nouveaux arrivants, venus de France ou d'ailleurs, désireux de participer au nouvel essor de Saint-Louis et de sa région, tout particulièrement dynamiques dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, du tourisme et biens d'autres.

C'est pourquoi, malgré les contraintes qui pèsent sur notre réseau consulaire, j'ai voulu que le Consulat général de Saint-Louis soit maintenu, pour aider au mieux une communauté d'expatriés très active mais aussi tous les "Français du fleuve", Peuls, Toucouleurs, Soninkés, qui font vivre et vivifient ce vieux courant franco-sénégalais Saint-louisien qui est l'une des marques les plus profondes de l'amitié entre nos deux pays et entre nos deux peuples. Je leur adresse à tous un amical et affectueux salut.

Notre coopération est dense et multiple. A travers villes et régions, la vivacité de la coopération décentralisée témoigne de la profondeur de nos liens, de la proximité de nos populations.

A Saint-Louis, le Sénégal et la France ont beaucoup fait ensemble. Ensemble, nous devons préserver et faire fructifier ce précieux capital. C'est pourquoi la France va mobiliser les acteurs et les moyens nécessaires à la restauration immédiate du pont Faidherbe. Je suis heureux de l'annoncer ici.

L'amitié entre la France et le Sénégal, entre le Sénégal et la France, a pris ici à Saint-Louis une valeur exemplaire. Comme nos prédécesseurs, le Président WADE et moi-même y sommes très attachés. Avec vous, nous continuerons à la faire vivre. Gaston BERGER nous disait "Regarder un atome le change, regarder un homme le transforme, regarder l'avenir le bouleverse". Alors, sans peur, avec sérénité et détermination, regardons ensemble l'avenir pour qu'il soit meilleur.

Vive Saint-Louis,

NDAR DEUKOU TERANGA,

Vive le Sénégal,

Vive l'amitié entre le Sénégal et la France.